

# La révision du SCoT Sud Gard

Novembre 2024

Quel modèle de  
développement pour 2040 ?

## SCoT SUD GARD

Séminaires Pré-PAS des  
19 septembre et 3 octobre 2024  
Synthèse des résultats obtenus

*Le Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard a engagé en 2023, la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale.*

*Les 19 septembre et 3 octobre 2024, l'A'U et le Syndicat Mixte du SCOT ont animé deux séminaires « Pré-PAS », réunissant environ 70 participants. Cette forte mobilisation a permis de faire émerger les premiers éléments d'une stratégie territoriale souhaitée par les élus et techniciens.*



### Objectifs des ateliers

Par groupes de 8-10 personnes, les participants ont été invités à participer à trois ateliers ayant pour objectif :

- ✓ Atelier « Cartes sur table » pour partager la lecture spatiale du territoire
- ✓ « Cap sur le PAS » - La Boussole du changement pour identifier les objectifs à atteindre à l'horizon 2040
- ✓ Scénarios prospectifs « Le SCOT à l'horizon 2040 » pour déterminer le modèle de développement du territoire réalisable et réfléchir aux perspectives d'accueil démographique, d'habitat, de développement économique, etc.

①

ATELIERS  
« CARTES SUR TABLE » ET  
« CAP SUR LE PAS »

19 septembre

②

ATELIER  
SCÉNARIOS PROSPECTIFS

3 octobre



Vers un  
développement  
raisonné

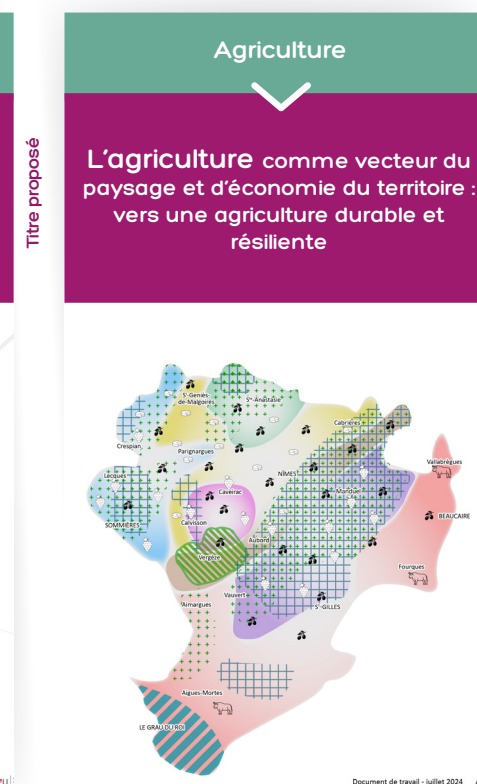
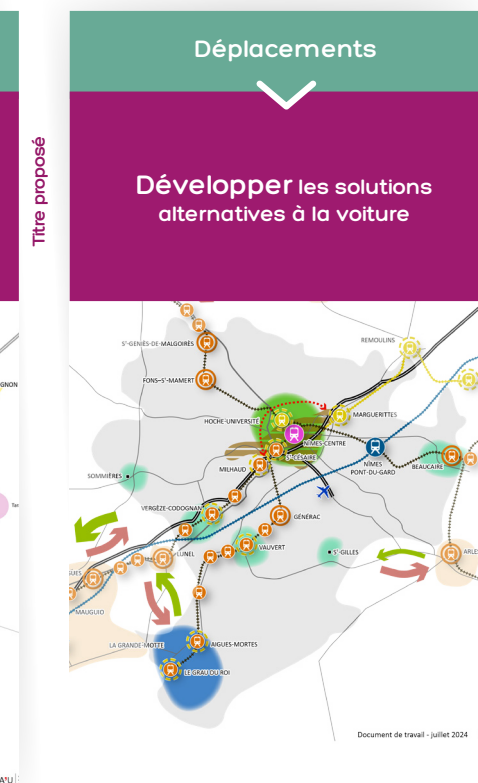
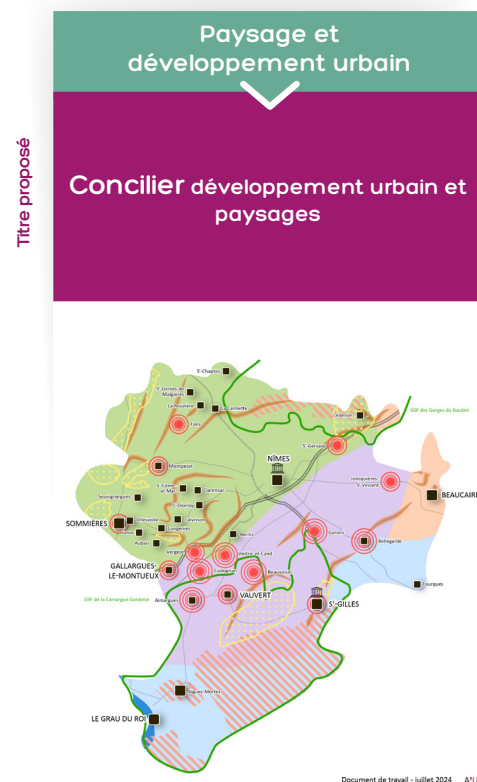
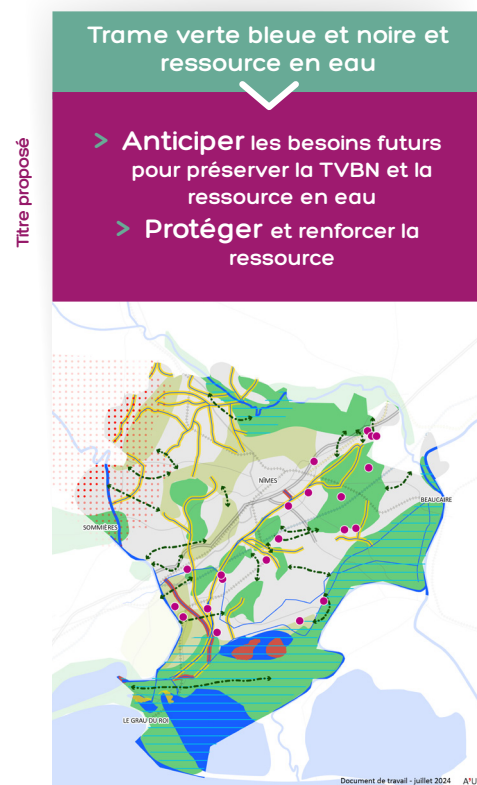


## Atelier « Cartes sur table »

### Partager la lecture spatiale du territoire

Sur la base de cartes d'enjeux réalisées à partir des données issues du diagnostic, les participants ont été invités à :

- > Spatialiser leurs objectifs par thématique (deux thématiques traitées par table)
- > Identifier des éléments manquants, ce qu'il faudrait faire et les projets structurants
- > Proposer des titres aux cartes thématiques



### Conclusions de l'atelier

- > Des compléments à ajouter sur les cartes (ex. friches, aéroports, flux chiffrés...)
- > L'intérêt de réaliser des cartes croisant les enjeux thématiques plutôt que des cartes thématiques
- > De nombreux projets structurants identifiés
- > Une volonté d'équilibrage (démographie, activités, tourisme...)



# Atelier « Cap sur le PAS » - La boussole du changement

## Identifier les objectifs à atteindre à l'horizon 2040

Sur la base des 4 axes du PADD en vigueur, les participants ont été invités à :

- > Définir les objectifs à atteindre à l'horizon 2040
- > Identifier les orientations à cesser, poursuivre ou améliorer

### Energie

- > Développer les énergies renouvelables tout en protégeant le paysage et les espaces agricoles
- > Privilégier le développement des énergies renouvelables dans les secteurs déjà urbanisés
- > Clarifier/Favoriser/Développer l'agrivoltaïsme
- > Accompagner et favoriser l'autoconsommation énergétique

### Agriculture

- > Sanctuariser les espaces agricoles à forte valeur ajoutée
- > Recenser les espaces agricoles potentiellement exploitables
- > Assurer l'accès à l'eau des terrains agricoles qui le nécessitent

### Parcours résidentiel

- > Favoriser le parcours résidentiel complet de proximité
- > Diversifier l'offre de logements : typologie, fonction, taille
- > Adapter l'offre en logements pour tous et tendre vers l'innovation (intergénérationnel, habitat partagé, étudiant, sénior, monoparental, saisonnier)

### Équipement et services

- > Mutualiser certains équipements et services de proximité à l'échelle des bassins de vie
- > Maintenir et conforter l'offre de services publics de proximité
- > Développer des services de santé de proximité

### Autres

- > Réinterroger les volumes de logements hors pôles de l'armature

### Paysage et biodiversité

- > Préserver la richesse et la diversité des paysages
- > Retrouver une mosaïque de paysages favorisant la biodiversité et les espaces agricoles
- > Avoir un projet de renaturation

### Autres

- > Faire le territoire en fonction de ses capacités
- > Promouvoir des projets de développement issus de la participation citoyenne
- > Affiner la connaissance du ruissellement

### Formes urbaines

- > Valoriser des formes urbaines sobres et accompagner le passage à l'échelle de l'opération
- > Diversifier les formes urbaines et favoriser la mixité fonctionnelle des opérations
- > Être attentif à la nature en ville et ne pas densifier « à l'aveugle »
- > Préserver la configuration architecturale « esprit village »

### Renouvellement urbain

- > Favoriser le renouvellement urbain et optimiser l'existant

### Centres-villes

- > Renforcer et revitaliser les cœurs de ville, notamment en matière de logement

### Répétition de l'enjeu

### Eau

- > Renforcer la préservation de la ressource en eau
- > Concilier renouvellement urbain et protection des captages AEP
- > Sécuriser les usages de l'eau, en lien avec les gestionnaires eau potable
- > Adapter les pratiques agricoles aux difficultés d'approvisionnement en eau
- > Développer des solutions alternatives (usines de dessalement, retenues collinaires, etc.)

### Agriculture

- > Accompagner la transition de l'agriculture
- > Valoriser et préserver la pêche maritime
- > Développer la sécurité alimentaire et les circuits-courts
- > Faciliter l'accès au foncier pour les agriculteurs

### Commerces

- > Préserver la fonction commerciale des centres-bourgs
- > Garantir l'accès aux commerces de centre-ville
- > Adapter l'armature commerciale à l'armature urbaine

### Stratégie économique

- > Définir une réelle stratégie économique
- > Prendre un virage économique productif et innovant
- > Conforter les spécialités des secteurs économiques
- > Développer l'artisanat et faciliter l'installation des artisans

### Localisation des activités

- > Privilégier l'extension des zones industrielles existantes
- > Densifier le foncier économique stratégique pour éviter l'éparpillement et le mitage
- > Encourager la cohérence entre le développement de foncier économique et habitat
- > Prioriser les implantations d'activités en fonction du nombre d'emplois créés/maintenus
- > Relier les bassins d'emplois

### Tourisme

- > Développer les circuits touristiques afin de diffuser l'activité
- > Promouvoir la richesse et la diversité des paysages
- > Mettre à place une véritable stratégie de développement touristique

### Formation

- > Développer une offre de formation cohérente avec le tissu économique
- > Définir une stratégie d'implantation de l'offre en enseignement et en formation

### Transports en commun

- > Développer un maillage renforcé de transports en commun performants
- > Augmenter les cadences ferroviaires sur tout le territoire
- > S'appuyer sur les PEM pour développer l'offre en transports en commun
- > Développer le transport multimodal
- > Développer les aires de covoiturage
- > Prévoir l'accès aux réseaux de transports en commun et aux mobilités actives dans toute nouvelle opération d'aménagement

### Mobilités douces

- > Mailler le territoire d'infrastructures de mobilités douces
- > Sécuriser les mobilités douces par des réseaux dédiés protégés

### Réseau fluvial

- > S'appuyer sur les canaux, fleuves et rivières pour développer une nouvelle offre de transport innovante
- > Étudier les opportunités portuaires et fluviales du territoire

### Autres

- > Finaliser les projets en cours et fluidifier l'existant
- > Avoir un raisonnement global sur tous les moyens de transport
- > Des mobilités à penser à l'échelle du bassin de vie et non pas des EPCI

## Une inquiétude quant aux contraintes déjà existantes

- > Cibler une protection intelligente et non dogmatique des ressources
- > Souplesse et discernement dans l'application du ZAN/EXZECO
- > Assouplir les règles de localisation géographique des zones d'activités hors pôles structurants.

## Quelques propositions transversales

- > Positionner le changement climatique et les transitions comme axe transversal
- > Passer le thème consommation d'espaces dans l'axe 1
- > Intégrer l'axe 4 du PADD en vigueur dans l'axe 2
- > Limiter les objectifs à des objets et actions clairs (reformuler les titres du PADD en vigueur)



# Atelier scénarios prospectifs « Le SCOT à l'horizon 2040 »



1 « Capital Costières »  
Démographie dynamique



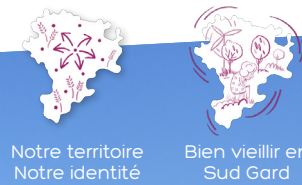
2 Notre territoire  
Notre identité  
Très faible croissance démographique



3 Bien vieillir  
en Sud Gard  
Déclin démographique

Révision du SCoT Sud Gard  
Séminaire « Pré-PAS » du jeudi 3 octobre 2024

2/3 3/3



Notre territoire  
Notre identité  
Bien vieillir en  
Sud Gard

## « Capital Costières »

1/3

Ce scénario s'appuie sur une croissance  
démographique dynamique

Horizon  
2040

Cette fiche s'inscrit dans le cadre du séminaire prospectif 2040 du SCoT Sud Gard, lors duquel 3 modèles de développement contrastés sont soumis à discussion pour définir ensemble le scénario souhaité par les élus et partenaires associés à la démarche.



En 2040, la **dynamique démographique** est portée par la ville-centre et les pôles urbains. Les autres villages continuent à accueillir grâce au **réinvestissement urbain** et des extensions mesurées. En réponse à la loi Climat et Résilience, le développement résidentiel se poursuit majoritairement grâce à la **densification**.

La structure de la population rajeunit avec l'accueil de nouvelles familles. Les valeurs immobilières augmentent dans le cœur d'agglomération et les pôles urbains. Les inégalités socio-spatiales sont grandissantes entre la ville-centre et sa périphérie, mais aussi au sein de la ville-centre elle-même.

De nouveaux **grands équipements** sont créés dans les polarités. Les **commerces** sont concentrés dans les centres-villes des pôles urbains et dans les zones commerciales périphériques, ce qui participe à la dévitalisation des cœurs de bourgs.

Des **pôles de compétitivité** voient le jour en cœur d'agglomération et offrent de nouvelles opportunités d'emplois dans le **secteur tertiaire**, en faveur des actifs des catégories socio-professionnelles supérieures. L'accent est également mis sur les centres de formation, favorisant l'accueil d'étudiants et de jeunes actifs. Parallèlement, la **reconnaissance internationale de la métropole Nîmoise** s'accompagne d'un développement du tourisme d'affaires. L'économie présente et les emplois dans les services continuent quant à eux de croître, proportionnellement à l'accueil démographique sur l'ensemble du territoire.

Apparaît alors un développement à deux vitesses, entre l'**économie de pointe** d'un côté et l'économie résidentielle de l'autre.

Les **transports en commun** sont plus performants en milieu urbain. Le **transport ferroviaire** est renforcé entre les principaux pôles urbains et avec l'extérieur. Nîmes devient la ville des courtes distances et offre une place forte aux **mobilités douces**. Pour pallier la saturation routière, renforcée par le développement économique polarisé à Nîmes, d'importants **projets routiers** voient le jour (contournement ouest, nord et recalibrage des axes structurants).

La **concurrence entre les usages** est forte. Le développement économique, au cœur de la dynamique métropolitaine, devient le principal consommateur d'espace, suivi des grands programmes mixtes, associant activité et habitat. L'augmentation de l'imperméabilisation des sols renforce le risque de ruissellement pluvial. Le développement urbain accentue la pression sur les **espaces agricoles**, qui sont de plus en plus morcelés et participe à la banalisation des **paysages** le long des routes principales.

L'accueil démographique induit une pression supplémentaire sur la **ressource en eau** et les captages d'eau potable. Pour pallier l'augmentation de la consommation énergétique, des **énergies renouvelables** sont développées sous forme de panneaux photovoltaïques en toiture des zones d'activités. Les nouveaux pôles de compétitivité bénéficient quant à eux d'une **autonomie énergétique**.

SCoT  
SUD GARD

A'U | agence  
d'urbanisme région  
nîmoise et alésienne

[www.audrna.com](http://www.audrna.com)

Révision du SCoT Sud Gard  
Séminaire « Pré-PAS » du jeudi 3 octobre 2024

1/3 3/3



Capital  
Costières  
Bien vieillir en  
Sud Gard

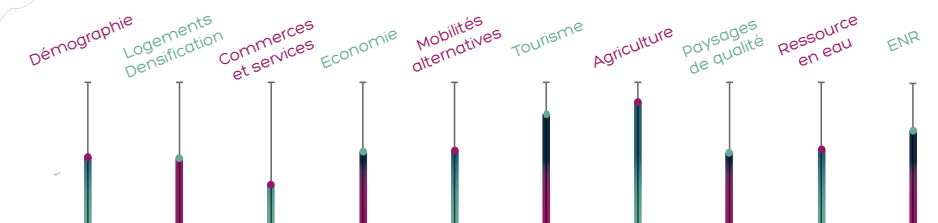
## Notre territoire, notre identité

2/3

Ce scénario s'appuie sur une  
croissance démographique faible

Horizon  
2040

Cette fiche s'inscrit dans le cadre du séminaire prospectif 2040 du SCoT Sud Gard, lors duquel 3 modèles de développement contrastés sont soumis à discussion pour définir ensemble le scénario souhaité par les élus et partenaires associés à la démarche.



A horizon 2040, la **croissance démographique** s'est poursuivie en continuité de ce qui a été observé par le passé et le territoire gagne principalement des habitants grâce au solde naturel. Bien que l'accueil démographique soit presque nul, l'évolution des modes de vie de la population en présence génère la nécessité de produire des logements en quantité suffisante et de diversifier le **parc de logements** pour éviter des départs vers d'autres contrées.

Les principaux pôles urbains n'ont pas réussi à relever le défi de l'attractivité et se trouvent désertées au profit des villages. Ces derniers, pris au dépourvu face à l'affluence de la population, font face à des difficultés financières en raison du coût généré par les **équipements** (réseaux notamment). L'**urbanisation** en extension s'accroît et les ceintures agricoles des villages sont repoussées. A l'échelle du SCoT, les **fonctions urbaines**, initialement concentrées dans les villes, se diluent sur l'ensemble des villages du territoire. Cela génère une concurrence accrue entre les villages, qui se replient sur eux même pour défendre leurs intérêts.

Les **emplois offerts** par le territoire sont supérieurs à la population qui réside sur le SCoT du Sud Gard. Toutefois, en raison du faible solde migratoire, les entreprises et administrations peinent à trouver des actifs qualifiés pour répondre à leurs ambitions. Des actions de formations ciblées sont alors mises en place par les collectivités pour susciter des vocations et maintenir à minima les emplois de ce secteur.

Peu visible à l'échelle du grand territoire en raison de la faiblesse des échanges avec l'extérieur et inscrit dans un développement de faible intensité, le Sud Gard prend appui sur ses propres ressources. Ses besoins en matière d'utilisation de l'espace et de foncier dédié aux grandes zones d'**activités économiques** sont très faibles.

Fondé sur un modèle économique endogène, le territoire valorise ses ressources primaires (agricoles, artisanales, de services). L'activité étant rapprochée de l'habitat, les flux routiers diminuent et l'usage des **mobilités décarbonées** augmente.

Le **tourisme** de proximité et de courte durée se développe, avec l'essor des résidences secondaires, ce qui a pour conséquence une hausse des prix, une raréfaction de l'offre et une tension du marché à certains endroits du territoire.

Les difficultés liées à la **ressource en eau** limitent le territoire dans l'atteinte de ses objectifs d'autosuffisance alimentaire. L'**agriculture** évolue, en se tournant vers des cultures peu gourmandes en eau et en privilégiant l'élevage, en lien avec la culture bovine et l'aquaculture. Grâce à ces spécialisations, l'agriculture tire son épingle du jeu. Fort de sa tradition agricole, le Sud Gard ancre son identité. Le développement des **énergies renouvelables** repose sur l'agrivoltaïsme, mais également sur l'essor de dispositifs domestiques (éolien, photovoltaïque) ce qui pose parfois question en matière de dégradation du **paysage**.

SCoT  
SUD GARD

A'U | agence  
d'urbanisme région  
nîmoise et alésienne

[www.audrna.com](http://www.audrna.com)

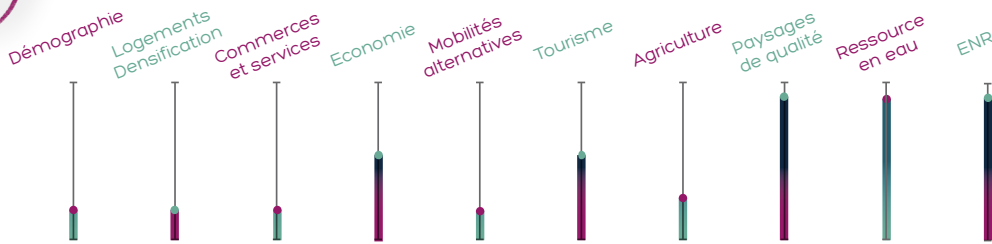
# Bien vieillir en Sud Gard

3/3

Ce scénario s'appuie sur un léger déclin démographique

Horizon 2040

Cette fiche s'inscrit dans le cadre du séminaire prospectif 2040 du SCoT Sud Gard, lors duquel 3 modèles de développement contrastés sont soumis à discussion pour définir ensemble le scénario souhaité par les élus et partenaires associés à la démarche.



En 2040, le SCoT Sud Gard enregistre une **croissance démographique** négative. Avec l'avancée en âge des baby-boomers, le nombre de décès dépasse celui des naissances et l'arrivée de nouveaux ménages n'est pas suffisante pour maintenir une croissance démographique positive.

La réhabilitation du **parc de logement** est dynamique pour adapter les logements existants au maintien à domicile des personnes âgées et un parc de nouveaux logements appropriés se développe également. L'offre en maisons dans l'ancien se libère, ce qui permet aux nouveaux ménages de s'installer au sein du territoire sans engendrer de nouvelle consommation d'espaces ni de **densification** excessive de l'existant. Dans un contexte de **changement climatique** de plus en plus marqué, cela contribue à la conservation des espaces boisés au sein des espaces urbains et ainsi à la limitation des phénomènes d'îlots de chaleur urbains.

Dans les cœurs de bourgs, certains **commerces et services** se regroupent et mutualisent leurs activités, ce qui permet de maintenir une offre de proximité. Quelques équipements arrêtent de fonctionner car ils ne sont plus nécessaires du fait du recul de la population. Une mutualisation des équipements s'organise entre les communes. Le tissu associatif est dynamique et se tourne vers des activités plutôt culturelles, appropriées au 3ème âge.

Pour les commerces, services et équipements les plus structurants, les habitants se tournent vers Nîmes ou vers les polarités voisines de Montpellier, Alès, Arles et Avignon. La population vieillissante moins motorisée connaît des freins à la **mobilité**, avec une dépendance aux transports en commun peu performants.

L'**économie** s'adapte au contexte local et se tourne vers les services aux personnes âgées et la silver-économie. L'économie **touristique** se spécialise dans la réponse aux besoins spécifiques des séniors. L'économie agricole, touchée par le vieillissement des exploitants, enregistre une déprise. Cela amène l'**agriculture** vivrière à se développer avec la mise en place de jardins potagers partagés.

Le cadre de vie conserve sa qualité, la biodiversité et les **paysages** sont préservés. La pression sur la **ressource en eau** diminue et sa qualité s'améliore grâce à la désimperméabilisation des sols sur les secteurs les plus sensibles.

Le Sud Gard développe une politique énergétique ambitieuse qui concilie préservation de l'environnement et développement des **énergies renouvelables**. Dans la mesure où le potentiel de consommation d'espaces n'est pas intégralement mobilisé par l'habitat et l'activité, le territoire se dote de quelques parcs photovoltaïques au sol, localisés dans des secteurs de moindre enjeux. Il n'y a pas de concurrence des fonctions pour la consommation d'espaces.

## Atelier scénarios prospectifs « Le SCOT à l'horizon 2040 »

### Déterminer le modèle de développement du territoire réalisable

Sur la base de trois scénarios fictifs et contrastés et à travers une dizaine de thématiques (démographie, habitat, commerces, équipements, services, économie, agriculture, environnement...), les participants ont été amenés à :

- > Identifier les modèles de développement souhaitables ou non souhaitables ;
- > Mettre en évidence les leviers d'actions pour tendre vers le développement souhaité.

Cet exercice prospectif a permis de construire un récit représentatif du modèle de développement souhaitable pour le SCOT. Il n'a pas de valeur réglementaire, mais propose simplement plusieurs pistes qui pourront guider les travaux à venir, notamment la construction du projet d'aménagement stratégique (PAS).



#### Quels sont les développements non souhaitables ?

- > Le déclin démographique (lié au vieillissement et au faible accueil)
- > L'aggravation du vieillissement
- > La dynamique démographique excessive
- > Le développement déséquilibré du territoire
- > Le développement exclusivement porté par Nîmes et les pôles urbains



#### Quels sont les développements souhaitables qui méritent d'être retenus dans le projet de SCoT ?

- > La croissance démographie positive (ex. minimum 0,3%) ou la stabilité à minima
  - Accueil de population (solde migratoire positif), notamment des jeunes ménages
  - Solde naturel positif, rajeunissement de la population (accueil de familles)
- > L'attractivité par l'emploi
- > La répartition démographique équilibrée :
  - Entre villages de pôles urbains
  - Selon les typologies de communes
  - Croissance adaptée selon les EPCI



#### DÉMOGRAPHIE



#### LOGEMENTS/ DENSIFICATION

- > La consommation d'espaces démesurée au détriment des espaces agricoles
- > La densification excessive au détriment de la qualité de vie et des paysages
- > La flambée des prix et la ségrégation socio-spatiale
- > La faible production de logements
- > Les villages-dortoirs
- > Le développement des résidences secondaires au détriment des résidences principales
- > Le développement d'une offre de logements exclusivement dédiée aux séniors
- > Le maintien de personnes seules dans un grand logement, limitant l'accueil de familles

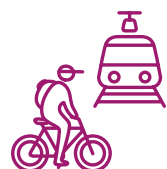
- > La mixité sociale et intergénérationnelle
- > Le maintien de formes urbaines respectueuses des tissus urbains existants
- > La densification modérée, préservant la qualité du cadre de vie et des espaces de nature en ville
- > La satisfaction des parcours résidentiels complets (dont prise en compte du desserrement)
- > La diversification du parc de logements
- > L'adaptation du parc de logements aux besoins
- > La réhabilitation du parc existant



## COMMERCES/ SERVICES/ EQUIPEMENTS

- > La démultiplication des petites zones commerciales
- > La dévitalisation des commerces de centre-ville au profit des zones périphériques
- > La fermeture d'équipements et services publics dans les villages
- > L'effondrement du tissu associatif
- > L'extension coûteuse des réseaux

- > La cohérence et la complémentarité des offres commerciales (centralité-périphérie et inter-villages)
- > Le maintien et la revitalisation des commerces de proximité dans les centralités (au détriment de la périphérie).
- > La mutualisation des équipements entre communes
- > La mutualisation des commerces et services pour maintenir une offre de proximité dans les villages
- > Le développement des services itinérants.
- > Le soutien au tissu associatif



## MOBILITÉS

- > La concentration des efforts sur Nîmes pour le développement des mobilités

- > Le développement des transports en commun et des mobilités douces, dans les centres et entre les communes
- > La gestion du dernier kilomètre en matière de livraison
- > Le développement de liaisons radioconcentriques (Sommières-Lunel, Lunel-Vauvert, Sommières-Nîmes par la Vaunage)
- > Le renforcement des liaisons ville centre (Nîmes)-villages et inter-villages
- > La finalisation des contournements de Nîmes, en priorité le contournement ouest
- > La connexion entre habitat et réseaux de transports
- > Le développement du fret ferroviaire



## ECONOMIE / FORMATION

- > La concentration de l'économie présenteielle
- > Le développement d'une seule filière et le tertiaire comme développement économique exclusif
- > Le développement de la logistique

- > Le développement des pôles de compétitivité/d'excellence
- > La diversification économique du territoire par l'innovation
- > L'accueil des jeunes actifs et des étudiants
- > Le développement de formations en cohérence avec les emplois du territoire et adaptées aux besoins
- > La reconversion de friches économiques
- > L'équilibre entre économie de pointe et résidentielle (productive et présenteielle)



## TOURISME

- > Le développement exclusif du tourisme d'affaires
- > Le développement exclusif du tourisme de proximité

- > Le rééquilibrage du tourisme sur l'ensemble du territoire en valorisant les spécificités propres aux territoires
- > Le soutien à l'agritourisme
- > L'essor du tourisme nocturne
- > Le développement du tourisme d'affaires sur l'ensemble du territoire
- > La mise en valeur du tourisme culinaire
- > L'appui au tourisme fluvial (Canal Rhône Sète)
- > L'extension de la saison touristique et la diversification de l'offre





## AGRICULTURE

- > La déprise agricole
- > Les cultures intensives
- > Le morcellement des espaces agricoles
- > La consommation excessive d'espaces agricoles

- > La préservation des espaces et activités agricoles
- > La consommation en priorité des friches avant tout espace agricole à forte valeur ajoutée
- > Le maintien d'une activité agricole diversifiée
- > Le développement des circuits courts
- > Le développement de jardins potagers partagés
- > L'adaptation des cultures au changement climatique
- > Le regroupement des agriculteurs
- > Le développement de l'élevage



## PAYSAGES DE QUALITÉ

- > La dégradation et la banalisation des paysages
- > La pollution visuelle urbaine (zones commerciales, ZAE, lotissements copiés-collés,...)

- > Le maintien de la biodiversité et les fonctionnalités écologiques du territoire
- > La conservation du cadre de vie
- > Le maintien des paysages de qualité
- > La préservation de la nature en ville
- > La valorisation du patrimoine et des identités locales spécifiques à chaque secteur
- > L'harmonisation architecturale



## RESSOURCE EN EAU

- > L'inadéquation entre la croissance et la ressource en eau
- > La pression sur la ressource en eau
- > L'insuffisance de la ressource en eau pour l'agriculture
- > La dégradation de la qualité de l'eau

- > La préservation de la ressource en eau
- > La diminution de la pression sur la ressource en eau
- > La régulation de la consommation d'eau
- > La gestion raisonnée des eaux
- > La limitation de l'imperméabilisation des sols



## ENERGIES RENOUVELABLES

- > Le développement disproportionné de panneaux photovoltaïques au sol
- > L'agrivoltaïsme sans cadre
- > Les éoliennes
- > L'utilisation des espaces naturels et agricoles pour développer les énergies renouvelables

- > La réduction des besoins
- > Le développement d'une politique énergétique ambitieuse
- > Le développement du photovoltaïque sur les espaces urbains existant (toitures, ZAE, zones de stationnement, etc.)
- > La diversification des sources ENR
- > L'encadrement du développement de l'agrivoltaïsme
- > L'incitation à l'autonomie énergétique, notamment des nouvelles constructions





# Des leviers d'actions

## Proposition des participants

### Logements/Densification

- > Produire de nouveaux logements
- > Poursuivre la limitation de la consommation d'espace
- > Faciliter le renouvellement urbain (fonds pour maîtrise d'ouvrage communale)
- > Accompagner la densification, en permettant des extensions mesurées
- > Promouvoir la réhabilitation pour mobiliser les logements existants en cœur de ville et réinvestir des logements vacants
- > Requalifier les friches urbaines
- > Développer des opérations d'ensemble intégrant le cadre de vie collectif
- > Inciter à la production de logements intergénérationnels, partagés, adaptés et destinés aux seniors
- > Imposer des logements adaptés dans les projets de construction ou de réhabilitation
- > S'appuyer sur les partenariats EPF pour réaliser des opérations
- > Faciliter l'accès à la propriété pour les primo-accédants en maîtrisant les prix du foncier
- > Favoriser la production de petits logements au sein des PLH et PLU
- > Développer le permis de diviser
- > Elaborer une charte de qualité des opérations à l'échelle du SCoT

### Commerces/Services/Equipements

- > Mettre en place une armature commerciale équilibrée
- > Promouvoir la mixité fonctionnelle (commerces, activités, habitat)
- > Limiter drastiquement les zones commerciales périphériques (création et extension des zones existantes)
- > Requalifier les zones commerciales existantes
- > Favoriser les commerces de proximité dans les villages (mobiliser les outils existants) :
  - Favoriser l'acquisition de locaux commerciaux par les communes via une action foncière communale
  - Aider à l'installation ou au maintien des commerces et services dans des lieux stratégiques
  - Définir des linéaires commerciaux dans les PLU
  - Améliorer l'accessibilité des commerces (stationnement, zones piétonnes)
  - Instaurer des périmètres de sauvegarde du commerce dans les centres-villes
- > Favoriser l'implantation de lieux, au fonctionnement polyvalent et adaptables à différents publics
- > Favoriser l'implantation des marchés

### Mobilités

- > Développer la gratuité des transports
- > Sécuriser les modes de transports
- > Optimiser l'aéroport et le TGV
- > Développer les plateformes multimodales
- > Relier les espaces périphériques avec les bourgs-centres
- > Développer les aires de covoiturage aménagées
- > Créer le contournement ouest avec des possibilités d'implantation d'aires de covoiturage
- > Lever les contraintes départementales et régionales

### Démographie

- > Concrétiser l'armature territoriale
- > Décliner les objectifs de croissance démographique par bassins de vie / EPCI / Communes
- > Développer l'offre en équipements et services,
  - Pour les jeunes et les familles (petite enfance, enseignement, enseignement supérieur...)
  - A destination de personnes âgées
- > Développer les activités et l'emploi, en lien avec l'offre de formations
- > Définir une politique foncière, en partenariat avec l'EPF pour acquérir des terrains à coûts maîtrisés

### Tourisme

- > Mettre en place des circuits touristiques
- > S'appuyer sur les transports en commun pour rejoindre les pôles touristiques
- > Mettre en valeur les pôles touristiques et les produits locaux
- > Axer le développement touristique sur le canal du Rhône à Sète
- > Gérer les équilibres urbains inter-SCoT, interdépartementaux et inter régions

### Agriculture

- > Aider à l'installation de jeunes agriculteurs et soutenir les petites structures agricoles
- > Préserver les terres irriguées par BRL
- > Favoriser l'agritourisme
- > Développer les Plans Alimentaires territoriaux (PAT)
- > Lutter contre la salinisation des sols
- > Développer de nouvelles filières agricoles
- > Favoriser la mutation des cultures face au changement climatique
- > Développer l'élevage pour maintenir les paysages et espaces naturels
- > Elaborer un schéma de cohérence sur la répartition et l'usage de l'eau pour les usages agricoles
- > Développer les productions labellisées
- > Développer la recherche sur l'agriculture nouvelle (INRAE, Agroparc/CIRAD)
- > Former les futurs agriculteurs et les sensibiliser aux enjeux actuels et de demain
- > Développer l'accompagnement et le partenariat entre collectivités et le monde agricole pour maintenir l'agriculture locale et développer l'agriculture urbaine

### Paysages de qualité

- > Prendre en compte la TVBN et le paysage dans tout projet d'aménagement
- > Préserver les espaces naturels dans les zonages PLU
- > Etablir une trame verte à l'échelle du SCoT
- > Mettre en place une charte paysagère à l'échelle du SCoT
- > Maintenir le petit bâti traditionnel (capitelles...)
- > Imposer des règles pour garder une identité et une qualité (y compris des façades commerciales)
- > Redévelopper la nature dans les espaces non construits.

### Ressource en eau

- > Sanctuariser les périmètres de protection de captages
- > Désimperméabiliser les sols
- > Préserver les espaces forestiers dans les zones à enjeux
- > Prendre en compte la problématique de la salinisation des sols
- > Préserver et optimiser l'usage des réseaux d'irrigation agricole
- > Développer la connaissance sur l'état de la ressource
- > Améliorer le réseau pour réduire les fuites et pertes
- > Généraliser la récupération des eaux de pluies à grande échelle et sensibiliser les publics (acteurs privés, industriels et enfants)
- > Rendre le recyclage des eaux grises obligatoires dans les constructions
- > Développer le réemploi des eaux non conventionnelles
- > Interdire l'arrosage (particuliers et collectivités) et planter des espèces adaptées

### Energies renouvelables

- > Installer les parcs photovoltaïques dans les lieux de moindre enjeux
- > Développer le photovoltaïque sur le bâti existant, notamment bâti agricole
- > Intégrer la production d'énergie, en autoconsommation et revente, dans les opérations d'ensemble
- > Développer l'accompagnement financier et l'ingénierie pour les installations EnR
- > Favoriser des bâtiments mieux isolés
- > Favoriser les matériaux qui ne conservent pas la chaleur
- > Développer la végétalisation pour créer des îlots de fraîcheur
- > Accompagner la transition énergétique des zones d'activités existantes.

### Economie / Formation

- > Développer une stratégie économique diversifiée
- > Mettre en place un schéma d'accueil des entreprises
- > Identifier les friches à reconvertir
- > Développer le tissu économique des PME, artisans et les productions à forte valeur ajoutée.



# Les principales étapes pour construire ensemble le SCoT Sud Gard



ANALYSER LE TERRITOIRE

DÉFINIR LE PROJET POLITIQUE

DÉCLINER LES ORIENTATIONS



Séminaire diagnostic  
22 avril 2024

Séminaire Pré-PAS  
19 sept. 2024

Séminaire Pré-PAS  
02 oct. 2024

VOUS  
ÊTES ICI

Horizon  
2040

## Les précédentes publications de la révision du SCOT

Lancement de la révision du SCOT  
(février 2024)



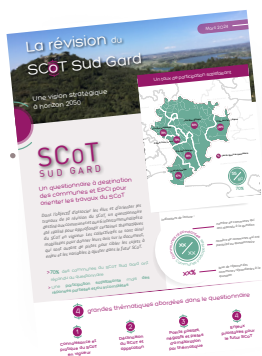
Kit Ambassadeur (Février 2024)



Portrait de SCOT – Eléments de diagnostic (mars 2024)



Restitution du questionnaire  
(mars 2024)



Restitution du séminaire-diagnostic  
du 22 avril 2024 (mai 2024)



Actualité du SRADDET Occitanie  
Impacts sur le SCOT Sud Gard  
(mai 2024)

